

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SORBSIL CHAMELEON C

Date d'impression : 09.05.2019

Numéro de version 2

Révision: 17.11.2017

I - RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange

- 1.1 Identificateur de produit
- Nom du produit: SORBSIL C "Chameleon"
- Nom de produit (REACH) –
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
- Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Emploi de la substance / de la préparation
- Industrial
- Siccati

Numéro d'appel d'urgence

01 40 05 48 48

II - RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant
- Pictogrammes de danger néant
- Mention d'avertissement néant
- Mentions de danger néant
- 2.3 Autres dangers
- Résultats des évaluations PBT et vPvB
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable..

III - RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- 3.1 Caractérisation chimique: Substances
- Code(s) d'identification Non applicable.
- 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants non-dangereux		
CAS: 7631-86-9 EINECS : 231-545-4 Reg.nr.: 01-2119379499-16	dioxyde de silicium, préparé par voie chimique	50-100%
CAS : 7783-83-7	Iron Compound (<0,5% as Fe)	2,5-10%

Composants dangereux: néant

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

SORBSIL CHAMELEON C

Date d'impression : 09.05.2019

Numéro de version 2

Révision: 17.11.2017

IV - RUBRIQUE 4: Premiers secours

- 4.1 Description des premiers secours
- Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- Après contact avec la peau:
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
- Après contact avec les yeux:
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- Après ingestion:
Rincer la bouche avec de l'eau froide
Demander immédiatement conseil à un médecin.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Pas d'autres informations importantes disponibles.

V - RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction
- Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
SO
Oxyde d'azote (NOx)
Dioxyde de soufre (SO2)
- 5.3 Conseils aux pompiers
- Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- Autres indications Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

VI - RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Eviter la formation de poussière.
Porter un vêtement personnel de protection.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Recueillir par moyen mécanique.
Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.
- 6.4 Référence à d'autres rubriques
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

SORBSIL CHAMELEON C

Date d'impression : 09.05.2019

Numéro de version 2

Révision: 17.11.2017

VII - RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
En cas de formation de poussière, prévoir une aspiration.
Respecter les limites d'émission.
Eviter la formation de poussière.
- Préventions des incendies et des explosions:
Aucune mesure particulière n'est requise.
Le produit n'est pas inflammable.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- Stockage:
 - Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
 - Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
 - Autres indications sur les conditions de stockage:
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Stocker à sec.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
voir §1.2
Pas d'autres informations importantes disponibles.

VIII - RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:
Sans autre indication, voir point 7.
- 8.1 Paramètres de contrôle
- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- Remarques supplémentaires:
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- 8.2 Contrôles de l'exposition
- Equipement de protection individuel:
- Mesures générales de protection et d'hygiène:
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Conserver à part les vêtements de protection.
- Protection respiratoire: Protection respiratoire recommandée.
- Protection des mains:

**Gants de protection**

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Contrôler l'état en bonne forme des gants de protection avant chaque usage.

- Matériau des gants
- Caoutchouc naturel (Latex)
- Butylcaoutchouc
- Caoutchouc nitrile

SORBSIL CHAMELEON C

Date d'impression : 09.05.2019

Numéro de version 2

Révision: 17.11.2017

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée

avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps: *Utiliser une tenue de protection.*

IX - RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
· Indications générales.	
· Aspect:	
Forme:	Granulés
Couleur:	Orange
· Odeur:	Inodore
· valeur du pH (50 g/l) à 20 °C:	>2,0-5,0 (5% aqueous suspension)
· Changement d'état	
Point de fusion/point de congélation:	>1000 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Non déterminé.
· Point d'éclair	Non applicable.
· Inflammabilité (solide, gaz):	La substance n'est pas inflammable.
· Température de décomposition:	>150 °C
· Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
· Densité:	Non déterminée.
· Masse volumique:	680-780 kg/m ³
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

SORBSIL CHAMELEON C

Date d'impression : 09.05.2019

Numéro de version 2

Révision: 17.11.2017

X - RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité Non déterminé.
- 10.2 Stabilité chimique Stable
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- Décomposition commençant à: >150 °C
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Ammoniac

Oxydes de soufre (SOx)

XI - RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:
7631-86-9 dioxyde de silicium, prepare par voiechimique
Oral LD50 >2000 mg/kg (rat)
- Effet primaire d'irritation:
- Corrosion cutanée/irritation cutanée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- Mutagénicité sur les cellules germinales
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

XII - RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- 12.1 Toxicité
- Toxicité aquatique:
7631-86-9 dioxyde de silicium, prepare par voiechimique
EC 50 (48 u) >100 mg/l (daphnia)
- 12.2 Persistence et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Autres indications écologiques:
- Indications générales:
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Aucune évaluation écotoxicologique n'est à notre disposition à l'heure actuelle.

SORBSIL CHAMELEON C

Date d'impression : 09.05.2019

Numéro de version 2

Révision: 17.11.2017

- 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.
- 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

XIII - RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- Emballages non nettoyés:
- Recommandation:
Evacuation conformément aux prescriptions légales.
Les emballages non contaminés peuvent faire l'objet d'un recyclage.

XIV - RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	
· Classe	néant
· 14.4 Groupe d'emballage	
· ADR, IMDG, IATA	néant
· 14.5 Dangers pour l'environnement:	
· Marine Pollutant:	Non
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· "Règlement type" de l'ONU:	néant

XV - RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Éléments d'étiquetage SGH
- Prescriptions nationales:
- Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SORBSIL CHAMELEON C

Date d'impression : 09.05.2019

Numéro de version 2

Révision: 17.11.2017

XVI - RUBRIQUE 16: Autres informations

Les renseignements que contient cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné et sont donnés de bonne foi. Ces renseignements ne remplacent pas les spécifications techniques et ne garantissent pas les caractéristiques. Nous n'acceptons aucune responsabilité pour les dégâts ou les conséquences, de quelle nature ou de quelle envergure qu'elles soient, qui écourent de l'utilisation de ces renseignements. Le destinataire et utilisateur du produit prendra sous sa seule responsabilité le suivi des lois, clauses et prescriptions existantes. Ils doivent s'assurer que le produit soit utilisé pour l'application et l'usage pour lequel il est conçu.

· Emergency Numbers

European Emergency Number: 112

AUSTRIA +43 1 40 400 2222

BELGIUM/LUXEMBOURG +32 70 245 245

BULGARIA +359 2 9154 409

CZECH REPUBLIC +42 2 2491 9293 or +42 2 2491 5402

DENMARK +45 82 12 12 12

ESTONIA 16662 (24/5 9h00 monday till 9h00 Saturday)

FINLAND +358 9 471 977

FRANCE +33 1 40 05 48 48

GERMANY +49 30 450 653565

GREECE +30 10 779 3777

HUNGARY +36 80 20 11 99

IRELAND +353 1 8379964

ITALY +39 06 305 4343

LATVIA +371 704 2468

LITHUANIA +370 2 36 20 52 or +370 2 36 20 92

MALTA (+356) 21 247 860 or (+356) 21 241 251

NORWAY 22 59 13 00

NETHERLANDS +31 30 274 88 88

POLAND +48 22 619 66 54 or +48 22 619 08 97

PORTUGAL 808 250 143 or +351 21 330 3284

ROMANIA +40 21 230 8000

SLOVAKIA +421 2 54 77 4 166

SLOVENIA +386 41 650 500

SPAIN +34 937 192 561 (08:00-13:00 y 15:00-17:00 / viernes 08:00-15:00)

SWEDEN +46 8 33 12 31

UNITED KINGDOM 0870 243 2241 or +44 (0)20 7771 5310

· Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

· * Données modifiées par rapport à la version précédente

